

	<p align="center">Extrait du Registre des délibérations du <b>Conseil Municipal</b> de la Ville de BRESSUIRE</p>	<p align="center">n° d'ordre <b>24025</b></p>
---	--	---

**SEANCE du : 12 février 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le douze février à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 6 février 2024.

**ETAIENT PRESENTS**

Anne-Marie BARBIER	Pierre BUREAU	Constance MACKOW	Philippe ROBIN <i>Jusqu'à 19h30</i>
Philippe BARON	Yannick CHARRIER	Emmanuelle MENARD	Anne ROUX
Thierry BAUDOUIN	Bruno COTHOUIS	Jean-François MOREAU	Marinette TALLIER
Bérandère BAZANTAY	Pascale FERCHAUD	Nathalie MOREAU	Rodolph THIBAUDEAU
Bruno BODIN	Stéphanie FILLON	Pierre MORIN	Véronique VILLEMONTAIX
Anita BRIFFE	Pascal GABILY	Arnaud PRINTEMPS	
Hélène BROSSEAU	Etienne HUCAULT	Alain ROBIN	

**POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES**

Sandra CAILTON, pouvoir à Marinette TALLIER	Jamel CHENIOUR, pouvoir à Bruno COTHOUIS	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU, pouvoir à Emmanuelle MENARD
Jean-François MORIN, pouvoir à Jean-François MOREAU	Marie JARRY, pouvoir à Bérandère BAZANTAY	Florence BAZZOLI, pouvoir à Pascal GABILY
Sandrine DELUGEAU	Philippe ROBIN à <i>partir de 19h30</i> Pouvoir à Véronique VILLEMONTAIX	

**Secrétaire de séance :** Yannick CHARRIER, assisté des services de la Ville sous couvert de la Directrice Générale des Services.

**Assistent également :** Delphine CHESSERON - Directrice Générale des Services  
Yoan FONTENEAU - Directeur des services techniques  
Thierry NOMBALAY - Directeur des finances



**Demande de subvention 2024 au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) :  
Bar à viandes-Multiservices de la commune déléguée de Clazay**

La commune a pour projet de créer, sur la commune déléguée de Clazay, un bar - restaurant faisant la promotion de la viande locale ainsi qu'un espace multi-services (produits de première nécessité, point relais colis, point poste).

Le projet est né d'une enquête auprès des habitants pour connaître leurs besoins. Il en ressortait l'envie de dynamiser le bourg et la volonté de valoriser les producteurs locaux.

L'avancement des études a permis d'affiner le montant prévisionnel de l'opération qui s'établit à 416 000 € HT, soit 499 200 € TTC. La subvention sollicitée est de 30 % du montant HT de l'opération soit 124 800 €.

**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :**

- **DE DEPOSER** pour l'opération mentionnée ci-dessus une demande de subvention au titre de la DSIL 2024 d'un montant de 124 800 € auprès des services préfectoraux.
- **DE DONNER** tout pouvoir à Madame le Maire ou son représentant, pour signer toute pièce se rapportant à la présente demande de subvention.

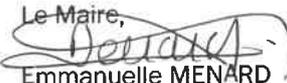
Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,

Yannick CHARRIER



Le Maire,  
  
Emmanuelle MENARD

Accusé de réception en préfecture  
079-217900497-20240215-DG\_DEL\_2024\_025-DE  
Date de télétransmission : 15/02/2024  
Date de réception préfecture : 15/02/2024